

Sorbonne Université – Faculté des Lettres



UFR de Musique et Musicologie

Domaine : Arts, lettres, langues

LICENCE

Mention MUSICOLOGIE

Parcours :

Musicologie

Enseignement à distance (EAD)

Musique et Interprétation (PSPBB)

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP)

Sciences et Musicologie

Musicologie et Italien

&

Diplôme universitaire :

Musicologie-Interprétation (PSPBB)

Modalités du contrôle des connaissances (MCC)

Année 2025-2026

Table des matières (cliquer sur les titres pour accéder aux paragraphes souhaités)

Administration de l'UFR de Musique et musicologie	5
Préambule	6
Responsables d'enseignement	6
Exemption	6
Évaluations et modalités du contrôle : principes généraux	6
Assiduité	7
Modification du contrat pédagogique (changement de groupe(s) TD)	8
Aménagements d'études	8
Étudiants non-spécialistes (autres UFR)	8
Licence première année : semestres 1 et 2	9
UE 1 « Connaissance des répertoires – 1 »	9
Histoire de la musique	9
Évolution du langage musical	9
Ouverture et approfondissement	10
Histoire des arts	10
Remédiation	10
UE 2 « Connaissance des répertoires – 2 »	10
Histoire des musiques populaires actuelles	10
Clefs d'écoute – Musiques populaires actuelles	10
Musicologie numérique	10
Histoire de l'informatique musicale	10
Pratique de l'informatique musicale	11
UE 3 « Transversalités disciplinaires »	11
Sciences humaines	11
Acoustique musicale	11
Le son au cinéma (parcours Sciences et Musicologie)	11
UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »	12
Écriture et harmonisation au clavier	12
Formation auditive	12
Pratiques musicales : collectives ou individuelles (clavier ou voix)	12
Pratique musicale collective	12
Pratique du clavier	12
Expression vocale	13
UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »	13
Méthodologie	13
Construction du projet professionnel	13
UE 6 « Enseignements d'ouverture »	13
Langue vivante	13
Découvertes (1 choix obligatoire)	14
Spécialité musicologique	14
Choeur et Orchestre Sorbonne Université	14
Options Faculté des Lettres	14
Remédiation	14
Licence deuxième année : semestres 3 et 4	15
UE 1 « Connaissance des répertoires – 1 »	15

	3
Histoire de la musique	15
Évolution du langage musical	15
UE 2 « Connaissance des répertoires – 2 »	15
Musiques traditionnelles	15
Clefs d'écoute – Musiques traditionnelles	16
Spécialité musicologique (1 au choix)	16
Spécialités musicologiques appliquées	16
UE 3 « Transversalités disciplinaires »	16
Sciences humaines	16
Acoustique musicale	17
Spécialité musicologique	17
Cours spécifiques au parcours Sciences et Musicologie	17
UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »	17
Écriture et harmonisation au clavier	17
Formation auditive	18
Pratique musicale : collective ou individuelle (clavier ou voix)	18
Pratique musicale collective	18
Pratique du clavier	18
Expression vocale	19
UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »	19
Placement de la voix et invention	19
Initiation à la recherche	19
Langue vivante	19
Licence troisième année : semestres 5 et 6	21
UE 1 « Connaissance des répertoires »	21
Histoire de la musique	21
Évolution du langage musical	21
UE 2 « Spécialisations »	22
Spécialité musicologique (1 au choix)	22
Spécialité musicologique appliquée (1 au choix)	22
Initiation à la recherche	22
Histoire du Jazz	23
Clefs d'écoute – Jazz	23
Cours spécifiques au parcours Sciences et Musicologie (UE2 en S5 ; UE3 en S6)	23
UE 3 « Transversalités disciplinaires »	23
Sciences humaines	23
Spécialités musicologiques	24
Cours spécifiques au parcours Musique et Interprétation - DE	24
UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »	24
Écriture et harmonisation au clavier	24
Formation auditive	25
Pratique musicale : collective ou individuelle (clavier ou voix)	25
Pratique musicale collective	25
Pratique du clavier	25
Expression vocale	25
UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »	26

	4
Construction du projet professionnel	26
Spécialité musicologique	26
UE 6 « Enseignements d'ouverture »	26
Langue vivante	26
ANNEXES – Maquettes des parcours de licence et du DU	28
PARCOURS MUSICOLOGIE	28
PARCOURS EAD	30
PARCOURS MUSIQUE ET INTERPRÉTATION	32
PARCOURS CNSMDP	33
PARCOURS SCIENCES ET MUSICOLOGIE	34
PARCOURS MUSICOLOGIE ET ITALIEN	36
DU - MUSICOLOGIE-INTERPRÉTATION	38

Administration de l'UFR de Musique et musicologie

Direction : Adrien Bourg

Direction adjointe : Muriel Boulan et Martin Guerpin

Responsable de la Licence : Céline Drèze

Responsable du Master : Olivier Julien

Responsable administrative : Emily Gervais-Ledoux

Responsables des parcours de Licence et DU :

- **Musicologie** : Céline Drèze
- **Enseignement à distance (EAD)** : Cédric Segond-Genovesi
- **Musique et interprétation** : Astrid Deschamps-Dercheu
- **CNSMDP** : Isabelle Ragnard
- **Sciences et Musicologie** : Benoît Navarret
- **Musicologie et Italien** : Céline Drèze (musicologie) et Andrea Fabiano (italien)
- **DU - Musicologie-Interprétation** : Astrid Deschamps-Dercheu

Responsables des concours : Sylvie Douche (Agrégation), Benoit Faucher (Master MEEF), Grégoire Caux et Florian Guilloux (préparation CAPES L3)

Responsable des examens : Grégoire Caux

Responsable du tutorat : Pauline Amar

Responsables de l'admission (admissions L1-L2-L3 ; validations L1-L2-L3 + CPGE) : Guillaume Bunel et Florian Guilloux

Responsable des Relations Internationales, Erasmus : Olivier Julien

Secrétariat pédagogique de l'UFR : Centre Clignancourt, 5^e étage, bureaux 515, 516, 517, 520.

Contacts :

- Emily Gervais-Ledoux (coordination) :
 - o emily.gervais-ledoux@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 30
- Aurélien Jouenne (L1-2 Musicologie ; L1-2-3 Sciences et Musicologie) :
 - o aurelien.jouenne@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 15
- Edith Ouapo (L3 Musicologie) :
 - o edith.ouapo@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 82
- Lygie Jacquet-Happsa (L2-3 Musique et Interprétation (PSPBB), L2-3 CNSMDP, DU Musicologie-Interprétation) :
 - o lygie.jacquet-happsa@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 16
- Diego Salamanca (L1-2-3 EAD) :
 - o diego.salamanca_zarate@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 24
- Florence (Ludivine) Brival (Master) :
 - o florence.brival@sorbonne-universite.fr / 01 53 09 56 14

Préambule

Les modalités du contrôle des connaissances (MCC) 2025-2026 sont applicables au niveau licence de l'UFR de Musique et Musicologie de la Faculté des Lettres.

Ces règles communes, qui sont mises en œuvre par l'UFR, sont précisées par le présent texte qui définit les modalités d'évaluation propres à la mention de licence de Musicologie. Ce document est disponible sur l'espace de l'UFR du Moodle « [Documentation pédagogique](#) ».

Responsables d'enseignement

- Histoire de la musique (UE1) : Guillaume Bunel
- Évolution du langage musical (UE1) : Muriel Boulan (resp. MedRen : Guillaume Bunel)
- Musique et arts (UE1) : Céline Drèze
- Remédiation (UE1, UE6) : Muriel Boulan
- Histoire des musiques populaires actuelles/Musiques traditionnelles/Jazz + Clefs d'écoute (UE2) : Martin Guérpin
- Musicologie numérique (UE2) : Benoît Navarret
- Spécialités musicologiques et Spécialités musicologiques appliquées (UE2, UE3, UE5) : Isabelle Ragnard
- Techniques audiovisuelles (Sciences et musicologie) : Benoît Navarret
- Sciences humaines (UE3) : Hyacinthe Ravet
- Acoustique/Organologie (UE3) : Benoît Navarret
- Formation auditive (UE4) : Grégoire Caux et Astrid Deschamps-Dercheu
- Écriture et harmonisation au clavier (UE4) : Florian Guilloux
- Pratiques musicales (collectives dont COSU, et individuelles) (UE4) : Mathieu Dupouy
 - o Pratique du clavier : Domitille Bès
 - o Expression vocale : Irène Bourdat
- Méthodologie (UE5) : Céline Drèze
- Initiation à la recherche (UE2, UE5) : Céline Drèze
- Construction du projet professionnel (UE5) : Cédric Segond-Genovesi
- Langues vivantes (UE6) : Olivier Julien

Exemption

L'exemption est proposée en « **Formation auditive** » aux étudiantes et étudiants de L1 des parcours Musicologie, Sciences et Musicologie, Musicologie et Italien, pour un ou deux semestres. Les épreuves d'exemption sont organisées au moment de la rentrée universitaire pour le semestre 1 et en janvier pour le semestre 2. Les exemptions sont accordées à partir de 14/20. Les notes d'exemption valent moyenne de fin de semestre, elles dispensent de contrôle continu.

Vous trouverez de plus amples informations à propos de l'exemption (date des épreuves, consignes, etc.) sur l'espace de l'UFR du Moodle « [Documentation pédagogique](#) ».

Évaluations et modalités du contrôle : principes généraux

En Licence, les principes généraux de modalités du contrôle des connaissances sont appréciés selon les trois modes d'évaluation issus des MCC facultaires, et strictement applicables :

- **Le CCI ou Contrôle Continu Intégral** est composé d'au moins 2 évaluations réparties au cours du semestre pour chaque enseignement constitutif d'une UE (dans le cadre des cours et des TD). Les évaluations peuvent être organisées sous forme de devoirs sur table (DST), de devoirs maison (DM), d'exposés individuels ou collectifs, d'épreuves orales. Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage lors de la session de fin juin.
- **Le CM (noté CMixte ci-après) ou Contrôle Mixte** est composé d'un contrôle continu comportant des évaluations au cours du semestre (dans le cadre du cours et des TD) et d'un examen terminal qui se déroule durant la session initiale d'examens (janvier et mai). La note est constituée de la moyenne entre les notes de contrôle continu et celle de l'épreuve de contrôle terminal organisée durant la session initiale (janvier et mai). Les matières évaluées font l'objet d'un rattrapage (deuxième session fin juin).
- **Le CT ou Contrôle Terminal** est composé d'une seule évaluation à l'issue du semestre durant la session initiale (janvier et mai). Les matières évaluées font l'objet d'un rattrapage (deuxième session fin juin).

Session de rattrapage : la note obtenue en session 2 remplace celle de la session 1, même si elle est inférieure. L'étudiant ou l'étudiante doit donc se présenter à tous les éléments constitutifs des UE non validées (résultat « ajourné »), pour lesquels la note obtenue en session initiale est inférieure à 10/20. Les éléments constitutifs des UE validées (y compris par compensation) ne peuvent plus être présentés à la session de rattrapage.

Les étudiantes et étudiants en statut dérogatoire de **dispense d'assiduité** (voir *infra*), sont évalués comme suit :

- pour les enseignements en CCI, lors de la dernière évaluation organisée par l'enseignant ou l'enseignante ;
- pour les enseignements évalués en CM et CT, lors de la session initiale organisée par le service des Examens.

Assiduité

La présence de l'étudiant ou de l'étudiante, du ou de la stagiaire de la formation professionnelle continue est requise à tous les cours (cours magistraux et travaux dirigés), ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances.

En cas d'absence justifiée à une évaluation, l'étudiant ou l'étudiante, y compris celle ou celui en statut dérogatoire de dispense d'assiduité (voir *infra*), doit se rapprocher de l'enseignant ou de l'enseignante, afin que lui soit proposée une évaluation de substitution (sans quoi l'absence, même justifiée, se traduit par un zéro à l'évaluation manquée). Les justificatifs doivent parvenir aux enseignantes et enseignants au plus tard dans un délai de 5 jours ouvrables après la fin de la période d'absence. Passé ce délai, aucune justification ne pourra être acceptée et l'absence sera considérée comme injustifiée.

Outre les motifs d'absence signalés dans les MCC facultaires, l'UFR de Musique et musicologie reconnaît le motif d'absence spécifique suivant : convocation à un concours d'un Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) ou autre établissement d'enseignement musical supérieur.

Modification du contrat pédagogique (changement de groupe(s) TD)

Aucune demande de changement de groupe(s) TD, même justifiée, ne sera évaluée au-delà de deux semaines après le début du semestre, soit au-delà du lundi 29 septembre 2025 pour les semestres impairs et au-delà du lundi 9 février 2026 pour les semestres pairs. Les demandes seront toujours accompagnées d'un justificatif du conflit horaire.

Aménagements d'études

Les aménagements d'études (notamment la **dispense d'assiduité** et l'**étalement d'études**) sont régis par la [Charte des Régimes spécifiques](#) et soumis à des critères d'attribution déterminés. Les étudiantes et les étudiants sont invités à consulter la Charte avant toute demande de dispense d'assiduité ou d'étalement auprès de la responsable de la mention licence. Les demandes seront introduites, avec pièces justificatives, auprès de la responsable de la mention licence dans un délai d'un mois après le début des cours, au premier et au second semestre en cas de changement de situation.

Précisions spécifiques à l'UFR de Musique et musicologie :

- Une inscription en conservatoire (CRR, CRD ou CRC) ou en école de musique, complémentaire à un cursus en musicologie, ne constitue pas une condition suffisante pour prétendre à une dispense d'assiduité ;
- L'UFR de Musique et musicologie n'accorde **pas de dispense d'assiduité** pour les cours suivants :
 - Spécialités musicologiques ;
 - Spécialités musicologiques appliquées ;
 - Pratiques musicales collectives et individuelles (Pratique du clavier, Expression vocale).

Cette restriction s'applique à l'ensemble des étudiantes et des étudiants de licence, à l'exception des « Étudiantes et étudiants en situation de handicap, pouvant prétendre à un Plan d'Accompagnement d'Étudiant Handicapé (PAEH) » dont le PAEH préconiserait la dispense d'assiduité, et des étudiantes et étudiants à qui l'UFR accorderait une dispense d'assiduité totale.

Étudiants non-spécialistes (autres UFR)

Les cours magistraux d'histoire de la musique des trois années de licence, les ensembles de pratique musicale collective ainsi que, en L3, les « Spécialités Musicologiques », sont accessibles aux étudiants de la Faculté des Lettres extérieurs à l'UFR de Musique et musicologie.

Les enseignements optionnels de l'UFR de Musique et Musicologie sont évalués en **contrôle continu intégral (CCI)** et supposent donc une présence assidue. Les cours de l'UFR proposés aux non-spécialistes ne peuvent faire l'objet d'une dispense d'assiduité ; cela s'applique à tous les non-spécialistes, à l'exception des « Étudiantes et étudiants en situation de handicap, pouvant prétendre à un Plan d'Accompagnement d'Étudiant Handicapé (PAEH) » dont le PAEH préconiserait la dispense d'assiduité.

Licence première année : semestres 1 et 2

UE 1 « Connaissance des répertoires – 1 »

Histoire de la musique

(2h CM semestre 1 et 4h CM semestre 2)

Semestre 1 : Histoire de la musique : Introduction et Panorama

Semestre 2 : Moyen Âge et Renaissance

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 – Juin	
- Musicologie - Enseignement à distance - Sciences et musicologie - Musicologie et Italien	Écrit (2h) en janvier	Écrit ¹ (3h) en mai	S1 : Oral	S2 : Oral
- Musique et interprétation S3 et DU 1				
- Non-spécialistes	CCI ²	CCI ²		

¹ Écrit portant conjointement sur l'histoire de la musique du Moyen Âge et l'histoire de la musique de la Renaissance (pas de tirage au sort).

² Les modalités de l'évaluation (date et type) seront communiquées par l'enseignant.e.

Évolution du langage musical

(Semestre 1 : Analyse et Commentaire 2h TD ; Semestre 2 : Théorie 1h CM + Analyse 2h TD + Commentaire 1h TD)

Semestre 1 : Initiation à l'Analyse et au Commentaire d'écoute

Semestre 2 : Analyse, Commentaire d'écoute et Théorie - Moyen Âge et Renaissance

Pas de Commentaire d'écoute pour les parcours Sciences et Musicologie (S2), Musicologie et Italien (S2), CNSMDP (S4).

Pas de Théorie pour les parcours Musicologie et Italien (S2), CNSMDP (S4).

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 – Juin	
- Musicologie	CMixte : Contrôle continu (50 %) et Écrit (2h) en janvier (50 %)	CMixte : Contrôle continu Analyse et Commentaire (50 %) et Écrit ¹ (3h) en mai (50 %)	S1 : Écrit court	S2 : Écrit court
- Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien		CMixte : Contrôle continu Analyse (50 %) et Écrit ² (3h) en mai (50 %)		
- CNSMDP S4 ³				
- Dispense d’assiduité	Écrit (2h) en janvier	Écrit (3h) en mai	S1 : Écrit court	
- Enseignement à distance				

¹ Écrit Analyse et/ou Commentaire et/ou Théorie.

² Écrit Analyse et/ou Théorie (parcours Sciences et Musicologie), Écrit Analyse (parcours Musicologie et Italien, CNSMDP). Durée de l'écrit adaptée en fonction de l'épreuve des autres parcours.

³ Au S4 : au choix avec 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées.

Ouverture et approfondissement

Histoire des arts

(1h CM), semestre 1

	Session 1– Janvier	Session 2 – Juin
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h)	Oral

OU

Remédiation

(1h TD), semestre 1

	Semestre 1
- Musicologie	CCI

UE 2 « Connaissance des répertoires – 2 »

Histoire des musiques populaires actuelles

(2h CM), semestre 1

	Session 1 – Janvier	Session 2 – Juin
- Musicologie - Enseignement à distance - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	Écrit (2h)	Oral

Clefs d'écoute – Musiques populaires actuelles

(1h TD), semestre 1

	Semestre 1	Session 2
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	
- Dispense d'assiduité	Écrit (1h) en janvier	
- Enseignement à distance		Oral

Musicologie numérique

Histoire de l'informatique musicale

(1h CM), semestre 2

	Session 1 – Mai	Session 2 – Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien	Écrit (2h)	Oral
- Enseignement à distance	Écrit (2h)	

Pratique de l'informatique musicale

(1h TD), semestre 2

	Semestre 2	Session 2 – Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	
- Dispense d’assiduité	Épreuve pratique (2h) en mai	
- Enseignement à distance		Épreuve pratique (2h) en juin

UE 3 « Transversalités disciplinaires »

Sciences humaines

(1h CM)

Semestre 1 : Introduction aux sciences humaines

Semestre 2 : Anthropologie et sociologie de la musique

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S1 : Oral	S2 : Oral

Acoustique musicale

(1h CM)

Semestre 1 : Principes généraux d'acoustique

Semestre 2 : Psychoacoustique

	Semestre 1 - Session 1	Semestre 2 - Session 1	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S1 : Oral	S2 : Oral

Le son au cinéma (parcours Sciences et Musicologie)

(2h TD)

	Semestre 1	Semestre 2
- Sciences et Musicologie	CCI	CCI

UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »**Écriture et harmonisation au clavier**

(2h TD)

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Musique et Interprétation L2 et DU 1 - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	Contrôle continu (1/3), Écrit (3h) et Oral en mai (1/3 et 1/3)		S2 : Oral
- Dispense d'assiduité	Oral en janvier	Écrit (3h) et Oral en mai (50 % et 50 %)		
- Enseignement à distance			Oral commun S1 et S2	

Formation auditive

(2h TD)

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 – Juin
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI	
- Dispense d'assiduité	Écrit (1h30) en janvier	Écrit (1h30) en mai	
- Enseignement à distance			Oral commun S1 et S2

Pratiques musicales : collectives ou individuelles (clavier ou voix)

(2h TD)

- Parcours **Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale.
- Parcours **Sciences et Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale **ou** Pratique musicale extérieure (proposition à valider par le responsable du parcours). Validation (sans note) sur projet soumis à acceptation par le responsable du parcours.
- Parcours **Musicologie et Italien** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier.

Attention : une orientation vers l'Expression vocale ou la Pratique du clavier sera proposée à certain.e.s étudiant.e.s en amont de la rentrée, sur la base d'une procédure d'orientation.

Aucune dispense d'assiduité n'est accordée pour les pratiques musicales (individuelles et collectives).

Pratique musicale collective

	Semestre 1	Semestre 2
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI
- Non-spécialiste		

Pratique du clavier

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 - Juin
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI	
- Enseignement à distance	Oral ¹ en janvier	Oral ¹ en mai	Oral commun S1 et S2 : - S1 : sujet S1 - S2 ou S1+S2 : sujet S2

¹ Pièce(s) imposée(s) communiquée(s) trois semaines avant le début de la session d'examen de janvier (vacances incluses) et deux semaines avant la session d'examen de mai.

Expression vocale

	Semestre 5 – Janvier	Semestre 6 – Mai
- Musicologie - Sciences et Musicologie	CCI	CCI

UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »

Méthodologie

(1h TD) – semestres 1 et 2

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	CCI	
- Dispense d'assiduité	CCI ¹	CCI ¹	
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	Écrit (2h) commun pour S1 et S2

¹ Prendre contact avec l'enseignant-e pour les modalités de l'évaluation (date et type).

Construction du projet professionnel

(Équivalent 1h TD) – semestre 2

	Session 1	Session 2
- Musicologie - Enseignement à distance - Dispense d'assiduité ²	Oral ¹ en mai	Oral en juin

¹ Sauf Stage de terrain (30h minimum durant le second semestre, sous réserve d'avoir transmis le projet de stage pour avis et validation au responsable du module le **lundi 9 février 2026 au plus tard** ; après validation du projet, le stage devra faire l'objet d'une convention signée entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'université) avec remise d'un rapport de stage, de l'attestation de stage (signée par l'organisme d'accueil) et de l'évaluation du stage par le tuteur avant la fin du semestre.

² Prendre contact avec le responsable du module (cpp.segondgenovesi@gmail.com) pour les modalités de l'évaluation.

UE 6 « Enseignements d'ouverture »

Langue vivante

(2h TD)

	Semestre 1	Semestre 2
- Tous parcours concernés	CCI	CCI

• **Musicologie** : l'étudiant.e choisit un cours de langue vivante proposé aux non-spécialistes parmi l'une des UFR de langues de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université ou bien s'inscrit au [SIAL \(e-learning\)](#).

Une dispense d'assiduité totale accordée en musicologie ne s'applique pas aux langues, les étudiants sont invités à déposer une demande spécifique à l'UFR concernée ou au SIAL.

• **Sciences et musicologie** : cours d'anglais assuré par la Faculté des Sciences de Sorbonne Université.

• **Musicologie et Italien** : italien tronc commun.

• **Enseignement à distance** : cours d'anglais imposé, assuré par le SIAL.

Découvertes (1 choix obligatoire)

(2h TD)

Spécialité musicologique

Choisir 1 Spécialité musicologique ou 2 Spécialités musicologiques appliquées.

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques et les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 1	Semestre 2	Session 2 - Juin	
- Musicologie	CCI	CCI		
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S1 : Oral	S2 : Oral

Chœur et Orchestre Sorbonne Université

	Semestre 1	Semestre 2
- Musicologie	CCI	CCI

Options Faculté des Lettres

Modules optionnels proposés aux non-spécialistes par les autres UFR de la Faculté des Lettres **ou** SUAPS.

	Semestre 1	Semestre 2
- Musicologie	Voir UFR concernée	Voir UFR concernée

Remédiation

	Semestre 1
- Musicologie	CCI

Licence deuxième année : semestres 3 et 4

UE 1 « Connaissance des répertoires – 1 »

Histoire de la musique

(4h CM semestre 3 et 2h CM semestre 4)

Semestre 3 : Baroque 1 et 2

Semestre 4 : 1750-1830

	Semestre 3 – Janvier	Semestre 4 – Mai	Session 2	
- Tous parcours (sauf Musique et Interprétation)	Écrit ¹ (3h)	Écrit (3h)	S3 : Oral	S4 : Oral
- Non-spécialistes	CCI ²	CCI ²		

Attention parcours **Musique et Interprétation** : Histoire de la musique sur contenu du semestre 1 des autres parcours, voir plus haut.

¹ Tirage au sort alphabétique entre les deux sujets possibles pour le semestre 3. Attention : si l'étudiant ne respecte pas le tirage au sort indiqué, la note de l'examen écrit est divisée par deux.

² Les modalités de l'évaluation (date et type) seront communiquées par l'enseignant.e.

Évolution du langage musical

(Théorie 1h CM ; Analyse et Commentaire d'écoute 2h TD)

Semestre 3 : Analyse et commentaire 1600-1830 (1), Théorie baroque

Semestre 4 : Analyse et commentaire 1600-1830 (2), Théorie 1750-1830

Pas de théorie aux S3 et S4 pour les parcours Musicologie et Italien, Musique et Interprétation, ni pour le DU Musicologie-Interprétation 1 et 2.

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2 - Juin	
- Musicologie ¹ - Sciences et Musicologie ¹	CMixte : Contrôle continu (50 %) et Écrit (3h) en janvier (50 %)	CMixte : Contrôle continu (50 %) et Écrit (3h) en mai (50 %)	S3 : Écrit court	S4 : Écrit court
- Musicologie et Italien ² - Musique et Interprétation ² - DU 1 et 2 ²				
- Dispense d'assiduité - Enseignement à distance	Écrit (3h) ³	Écrit (3h) ³		

Attention **parcours CNSMDP** : Analyse MedRen (S4) sur contenu du semestre 2 des autres parcours, voir plus haut.

Attention **parcours Musique et Interprétation & DU Musicologie-Interprétation** : les étudiantes et étudiants inscrits en **L3 ou DU2** devront suivre, en plus des cours spécifiques au L3/DU2, le cours d'Analyse et Commentaire 1600-1830.

¹ CC Analyse et commentaire. Écrit Analyse et/ou Commentaire et/ou Théorie.

² CC Analyse et commentaire. Écrit Analyse et/ou Commentaire (durée de l'écrit adaptée en fonction de l'épreuve des autres parcours).

³ Analyse et/ou Commentaire et/ou Théorie.

UE 2 « Connaissance des répertoires – 2 »

Musiques traditionnelles

(2h CM), semestre 3

	Session 1 – Janvier	Session 2 - Juin
- Musicologie - Enseignement à distance - Sciences et Musicologie¹ - Musicologie et Italien¹	Écrit (2h)	S4 : Oral

¹ Pour les parcours Sciences et Musicologie, Musicologie et Italien : au choix avec 1 Spécialité musicologique ou 2 Spécialités musicologiques appliquées.

Clefs d'écoute – Musiques traditionnelles

(1h TD), semestre 3

	Semestre 1 – Janvier	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	
- Dispense d'assiduité	Écrit (1h)	
- Enseignement à distance		S4 : Oral

Spécialité musicologique (1 au choix)

(2h CM), semestre 4

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques

	Semestre 4 (et S3)	Session 2 - Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien (S3 ¹ et S4) - Sciences et Musicologie ¹	CCI	
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en mai	Oral

¹ S3 : au choix avec Musiques traditionnelles (S3).

Spécialités musicologiques appliquées

(2h TD), semestre 4

Parcours Musicologie, et Musicologie et Italien : 2 Spécialités musicologiques appliquées au choix

Parcours Enseignement à distance : 1 Spécialité musicologique

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 4 (et S3)	Session 2 - Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien (S3 et S4 ¹)	CCI	
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en mai	Oral

¹ S4 : au choix avec Initiation à la recherche pour l'un des deux SMA.

UE 3 « Transversalités disciplinaires »

Sciences humaines

(1h CM)

Semestre 3 : Anthropologie de la musique

Semestre 4 : Sociomusicologie

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2	
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S3 : Oral	S4 : Oral

Acoustique musicale

(1h CM)

Semestre 3 : Organologie générale

Semestre 4 : Phonation et analyse de l'interprétation

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2	
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S3 : Oral	S4 : Oral

Spécialité musicologique

(2h CM ou 2h TD)

Au choix : 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées.

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques et les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 3 – Janvier	Semestre 4 – Mai	Session 2	
- Musicologie - CNSMDP ¹	CCI	CCI		
- Enseignement à distance	Écrit (3h) ou Dossier ²	Écrit (3h)	S3 : Oral	S4 : Oral

¹ Au S4 : au choix avec Analyse MedRen (voir plus haut).

² Voir les modalités d'évaluation de chaque Spécialité sur Moodle.

Cours spécifiques au parcours Sciences et Musicologie

Semestre 3 : Outils numériques du son (2h TD)

Semestre 4 : Acoustique et lutherie (2h TD)

	Semestre 3 (UE3)	Semestre 4 (UE2)
- Sciences et Musicologie	CCI	CCI

Semestres 3 et 4 : Techniques audiovisuelles (1h TD)

	Semestre 3 (UE3)	Semestre 4 (UE2)
- Sciences et Musicologie	CCI	CCI

UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »

Écriture et harmonisation au clavier

(2h TD)

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CMixte : CC (1/3) +Écrit (4h) et Oral en mai (1/3 et 1/3)		S4 : Oral
- Dispense d'assiduité	Oral en janvier	Écrit (4h) et Oral en mai (50 % et 50 %)		
- Enseignement à distance			Oral commun S3 et S4	

Attention parcours **Musique et Interprétation & DU Musicologie-Interprétation** : Écriture et harmonisation au clavier sur contenu des semestres 1 et 2 des autres parcours, voir plus haut.

Formation auditive

(2h TD)

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2 - Juin
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI	
- Dispense d'assiduité	Oral en janvier	Écrit (1h30) en mai	
- Enseignement à distance			Oral S3 / Oral S4 / Oral commun si S3 et S4 à rattraper

Pratique musicale : collective ou individuelle (clavier ou voix)

(2h TD)

- Parcours **Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale.
- Parcours **Sciences et Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale **ou** Pratique musicale extérieure (proposition à valider par le responsable du parcours). Validation (sans note) sur projet soumis à acceptation par le responsable du parcours.
- Parcours **Musicologie et Italien** :
 - **S3** : Pratique musicale collective.
 - **S4** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Expression vocale [à confirmer].
- Parcours **Enseignement à distance** :
 - **S4** : **choisir** Pratique du clavier **ou** Expression vocale.

Aucune dispense d'assiduité n'est accordée pour les pratiques musicales (individuelles et collectives).

Pratique musicale collective

	Semestre 3	Semestre 4
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI
- Non-spécialiste		

Pratique du clavier

	Semestre 3 – Janvier	Semestre 4 – Mai	Session 2
- Musicologie - Sciences et Musicologie	CCI	CCI	
- Enseignement à distance	Oral ¹	Oral ¹	Oral commun S3 et S4 : - S3 : sujet S3 - S4 ou S3+S4 : sujet S4

¹ Pièce(s) imposée(s) communiquée(s) trois semaines avant le début de la session d'examen de janvier (vacances incluses) et deux semaines avant la session d'examen de mai.

Expression vocale

	Semestre 3 – Janvier	Semestre 4 – Mai	Session 2
- Musicologie - Sciences et Musicologie	CCI	CCI	
- Musicologie et Italien [à confirmer]			
- Enseignement à distance		Oral	Oral commun S3 et S4

UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »**Placement de la voix et invention**

(1h TD), semestre 3

	Semestre 3	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	
- Dispense d'assiduité	Oral en janvier	
- Enseignement à distance		Oral

Initiation à la recherche

(1h TD), semestre 4

	Semestre 4	Session 2 - Juin
- Musicologie - Musique et Interprétation S6 et DU2 - Musicologie et Italien ¹ [à confirmer]	CCI	
- Dispense d'assiduité	Ecrit (2h) en mai	
- Enseignement à distance		Ecrit (2h)

¹ Au choix avec une des deux spécialités musicologiques appliquées de l'UE2 [à confirmer].

UE 6 « Enseignements d'ouverture »

Langue vivante

(2h TD)

	Semestre 3	Semestre 4
- Tous parcours concernés	CCI	CCI

• **Musicologie** : l'étudiant.e choisit un cours de langue vivante proposé aux non-spécialistes parmi l'une des UFR de langues de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université ou bien s'inscrit au [SIAL \(e-learning\)](#).

Une dispense d'assiduité totale accordée en musicologie ne s'applique pas aux langues, les étudiants sont invités à déposer une demande spécifique à l'UFR concernée ou au SIAL.

• **Sciences et musicologie** : cours d'anglais assuré par la Faculté des Sciences de Sorbonne Université.

• **Italien et musicologie** : italien tronc commun.

• **Musique et Interprétation (UE4)** : cours d'anglais assuré par le PSPBB, ou cours de langue vivante proposé aux non-spécialistes parmi l'une des UFR de langues de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, ou dans l'offre du SIAL.

• **Enseignement à distance** : cours d'anglais imposé, assuré par le SIAL.

Licence troisième année : semestres 5 et 6

Les étudiants en parcours **Sciences et Musicologie** effectuent leur semestre 6 (ou leurs semestres 5 et 6) à l'étranger. Pour les exceptions, la structuration des enseignements de S5 est la même que celle de S6. Si le départ en mobilité contraint les étudiantes et les étudiants du parcours Sciences et Musicologie à ne pouvoir être présents en France pour participer aux sessions d'examen, ces étudiantes et ces étudiants pourront se voir proposer un aménagement des modalités de contrôle des connaissances. Cet aménagement sera défini par l'enseignante ou l'enseignant concerné-e, en concertation avec la ou le responsable de module, et se rapprochera le plus possible des modalités et dates des épreuves en présentiel.

UE 1 « Connaissance des répertoires »

Histoire de la musique

(4h CM)

Semestre 5 : *xix^e siècle (1) et (2)*

Semestre 6 : *Premier *xx^e* siècle ; Second *xx^e* et *xxi^e* siècle.*

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin	
- Tous parcours (sauf Musique et Interprétation)	Écrit ¹ (3h) en janvier	Écrit ¹ (3h) en mai	S5 : Oral	S6 : Oral
- Non-spécialistes	CCI ²	CCI ²		

¹ Tirage au sort alphabétique entre les deux sujets possibles. Attention : si l'étudiant ne respecte pas le tirage au sort indiqué, la note de l'examen écrit est divisée par deux.

² Les modalités de l'évaluation (date et type) seront communiquées par l'enseignant.e.

Évolution du langage musical

(Théorie 1h CM ; Commentaire 1h TD ; Analyse 2h TD)

Semestre 5 :

- *Théorie* : *xix^e siècle*¹

- *Analyse* : *xix^e siècle (tous parcours) ; Commentaire* : *xix^e siècle*²

Semestre 6 :

- *Théorie* : *xx^e et xxi^e siècles*

- *Analyse* : *xx^e et xxi^e siècles (tous parcours) ; Commentaire* : *xx^e et xxi^e siècles*²

¹ Parcours Musicologie, Enseignement à distance, Sciences et Musicologie.

² Parcours Musicologie, Enseignement à distance.

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien - CNSMDP ³	CMixte : Contrôle continu (50 %) et Écrit (3h) (50 %) en janvier ¹	CMixte : Contrôle continu (50 %) et Écrit (3h) (50 %) en mai ¹	S5 : Écrit court	S6 : Écrit court
- Dispense d'assiduité	Écrit (3h) ²	Écrit (3h) ²		
- Enseignement à distance				

- Musique et Interprétation et DU 2	CCI	CCI	
-------------------------------------	-----	-----	--

¹ CC Analyse et commentaire. Écrit Analyse et/ou Commentaire et/ou Théorie.

² Analyse et/ou Commentaire et/ou Théorie.

³ Au S5 et au S6 : au choix avec 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées.

UE 2 « Spécialisations »

Spécialité musicologique (1 au choix)

(2h CM), semestre 5

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques

	Semestre 5 (et/ou S6)	Session 2 - Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien (S5 et S6 ¹) - Sciences et Musicologie (S6 ¹)	CCI	
- Non-spécialistes		
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Oral

¹ S6 : au choix avec Histoire du Jazz.

Spécialité musicologique appliquée (1 au choix)

(1h TD), semestre 5

Parcours Musicologie, et Musicologie et Italien : 1 Spécialités musicologiques appliquées au choix

Parcours Enseignement à distance : 1 Spécialité musicologique

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 5 (et S6)	Session 2 - Juin
- Musicologie - Musicologie et Italien (S5 et S6 ¹)	CCI	
- Enseignement à distance		
	Écrit (2h) en janvier	Oral

¹ S6 : au choix avec Esthétique et philosophie de la musique.

Initiation à la recherche

(1h TD), semestre 5

	Semestre 5	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	
- Dispense d'assiduité		
- Enseignement à distance		Écrit (2h)

Histoire du Jazz

(2h CM), semestre 6

	Session 1 – Mai	Session 2 - Juin
- Musicologie - Enseignement à distance - Sciences et Musicologie ¹ - Musicologie et Italien ¹	Écrit (2h)	S6 : Oral

¹ Pour les parcours Sciences et Musicologie, Musicologie et Italien : au choix avec 1 Spécialité musicologique ou 2 Spécialités musicologiques appliquées.

Clefs d'écoute – Jazz

(1h TD), semestre 6

	Semestre 6 – Mai	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	
- Dispense d'assiduité	Écrit (1h)	
- Enseignement à distance		S6 : Oral

Cours spécifiques au parcours Sciences et Musicologie (UE2 en S5 ; UE3 en S6)

(2h TD ou CM selon les choix)

Semestres 5 et 6 : 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées ou "par contrat"

Enseignement libre par contrat : enseignement de l'UFR de Musique et Musicologie, ou extérieur à l'UFR et à la Faculté des Lettres (contrat établi avec le responsable du parcours)

Au sein de l'UFR de Musique et Musicologie, au choix :

- 2 Clefs d'écoute Jazz et Clefs d'écoute Musiques traditionnelles : voir MCC du parcours Musicologie (L2 et L3),
- 1 Clef d'écoute (Jazz ou Musiques traditionnelles) et Spécialité musicologique appliquée (1),
- 1 Spécialité musicologique,
- 2 Spécialités musicologiques appliquées.

MCC correspondant au cours choisi ou modalités fixées par contrat.

UE 3 « Transversalités disciplinaires »**Sciences humaines**

(1h CM)

Semestre 5 : Psychologie et pédagogie de la musique *ou* Histoire des institutions musicales

Semestre 6 : Esthétique et philosophie de la musique

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Écrit (2h) en mai	S5 : Oral	S6 : Oral

Spécialités musicologiques

(2h CM ou 2h TD)

Au choix : 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées.

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques et les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin	
- Musicologie - CNSMDP ¹	CCI	CCI		
- Musique et Interprétation (2 SMA dédiées)	CCI			
- Enseignement à distance	Écrit (3h) en janvier ou Dossier	Écrit (3h) ou oral en mai ²	S5 : Oral	S6 : Oral
- Non-spécialistes	CCI	CCI		

¹ S5 : au choix avec Analyse XIX^e s. ; S6 : au choix avec Analyse XX^e-XXI^e s.

² Voir les modalités d'évaluation de chaque Spécialité sur Moodle.

Cours spécifiques au parcours Musique et Interprétation - DE

Spécialités musicologiques

(4h TD)

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques et Spécialités musicologiques appliquées.

Semestre 5 : 3 SMA dédiées

Semestre 6 : 1 SM et 2 SMA dédiées

	Semestre 5	Semestre 6
- Musique et Interprétation	CCI	CCI

UE 4 « Écoute et pratiques de la musique »

Écriture et harmonisation au clavier

(3h TD)

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CMixte : contrôle continu (50 %) et Oral (50 %) en janvier	CMixte : contrôle continu (1/3) + Écrit (4h) et Oral (1/3 et 1/3) en mai	Écrit (2h30) commun S5 et S6
- Dispense d'assiduité	Oral avec parcours Musicologie (50%) et Écrit (2h30) en janvier avec étudiants à distance (50%)	Écrit (4h) et Oral en mai (50% et 50%)	

- Enseignement à distance	Écrit (2h30) en janvier		
---------------------------	-------------------------	--	--

Formation auditive

(2h TD)

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin	
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI		
- Dispense d'assiduité	Écrit (1h30) en janvier	Écrit (1h30) en janvier		
- Enseignement à distance			S5 : Écrit court	S6 : Écrit court

Pratique musicale : collective ou individuelle (clavier ou voix)

(2h TD)

- Parcours **Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale.
- Parcours **Sciences et Musicologie** : **choisir** Pratique musicale collective **ou** Pratique du clavier **ou** Expression vocale **ou** Pratique musicale extérieure (proposition à valider par le responsable du parcours). Validation (sans note) sur projet soumis à acceptation par le responsable du parcours.

Aucune dispense d'assiduité n'est accordée pour les pratiques musicales (individuelles et collectives). Ceci s'applique aussi aux non-spécialistes.

Pratique musicale collective

	Semestre 5	Semestre 6
- Musicologie - Sciences et Musicologie - Musicologie et Italien	CCI	CCI
- Non-spécialiste		

Pratique du clavier

	Semestre 3	Semestre 4	Session 2
- Musicologie - Sciences et Musicologie	CCI	CCI	

Expression vocale

	Semestre 5	Semestre 6	Session 2 - Juin
- Musicologie - Sciences et Musicologie	CCI	CCI	
- Enseignement à distance	Oral en janvier	Oral en mai	Oral commun S5 et S6

UE 5 « Méthodologie et insertion professionnelle »

Construction du projet professionnel

(Équivalent 1h TD) – semestre 5

	Semestre 5
- Musicologie	CCI ¹
- Musicologie : Initiation à l'enseignement – Éveil musical (seulement si ce choix diffère des Spécialités mus. appliquées)	CCI
- Enseignement à distance	CCI ²
- Dispense d'assiduité	CCI ³

¹ Dossier « Projet professionnel » ou Stage d'observation et de pratique d'au moins 30 h durant le premier semestre universitaire, incluant deux séances TD « de préparation » et une séance TD « bilan et prolongements », ces trois séances étant obligatoires. Le projet de stage peut être soumis par l'étudiant à l'enseignant responsable (cpp.segondgenovesi@gmail.com) le **lundi 20 octobre 2025 au plus tard**. Après validation du projet, le stage devra faire l'objet d'une convention signée entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'université. L'évaluation du semestre se fait alors sur la base de deux notes (moyenne) : celle de l'évaluation de stage (par le tuteur) et celle du rapport de stage (par l'enseignant responsable).

² Dossier « Projet professionnel » ou Stage d'observation et de pratique d'au moins 30 h durant le premier semestre universitaire, à condition d'avoir transmis le projet pour avis et validation à l'enseignant référent (cpp.segondgenovesi@gmail.com) le **lundi 20 octobre 2025 au plus tard**. Après validation du projet, le stage devra faire l'objet d'une convention signée entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'université. Pour l'évaluation du stage, le carnet de bord (complété par l'étudiant), l'attestation de stage (signée par l'organisme d'accueil) et l'évaluation de stage (complétée par le tuteur et le professeur référent) devront être remis avant la fin du semestre.

³ Dossier « Projet professionnel » ou Rapport de stage. Prendre contact avec l'enseignant référent (cpp.segondgenovesi@gmail.com) pour les modalités d'évaluation finale.

Spécialité musicologique

(2h CM ou 2h TD) – semestre 6

Au choix : 1 spécialité musicologique ou 2 spécialités musicologiques appliquées.

Aucune dispense d'assiduité ne sera accordée pour les Spécialités musicologiques et les Spécialités musicologiques appliquées.

	Semestre 5	Session 2 - Juin
- Musicologie	CCI	
- Non-spécialistes		
- Enseignement à distance	Écrit (2h) en janvier	Oral

UE 6 « Enseignements d'ouverture »

Langue vivante

(1h TD)

• **Musicologie :**

Anglais musicologique proposé par l'UFR de Musique et Musicologie

ou autre langue parmi l'offre non-spécialiste de l'une des UFR de langues de Faculté des Lettres de Sorbonne Université ou du SIAL (dans ce cas, se reporter aux modalités de contrôle des connaissances de chaque UFR ou du SIAL).

Une dispense d'assiduité totale accordée en musicologie ne s'applique pas aux langues (sauf l'anglais musicologique), les étudiants sont invités à déposer une demande spécifique à l'UFR concernée ou au SIAL.

- **Sciences et musicologie** : cours d'anglais assuré par la Faculté des Sciences de Sorbonne Université.
- **Musicologie et Italien** : italien tronc commun UE1.

- **Musique et Interprétation (UE5)** : cours d'anglais assuré par le PSPBB, ou cours de langue vivante proposé aux non-spécialistes parmi l'une des UFR de langues de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, ou dans l'offre du SIAL.
- **Enseignement à distance** : cours d'anglais imposé.

	Semestre 5 – Janvier	Semestre 6 – Mai	Session 2
- Musicologie - Dispense d'assiduité	CCI ¹	CCI ¹	
- Enseignement à distance	Écrit (2h)	Écrit (2h)	Oral commun S5 et S6

¹ Pour les dispensés d'assiduité, prendre contact avec l'enseignant·e pour les modalités de l'évaluation (date et type).

ANNEXES – Maquettes des parcours de licence et du DU

LICENCE DE MUSICOLOGIE PARCOURS MUSICOLOGIE

Licence 1^{re} année

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(7) 3 2 2	. Histoire de la musique : Introduction et panorama . Théorie et évolution du langage musical : Initiation analyse et commentaire d'écoute . Ouverture et approfondissement (Remédiation ou Histoire des arts)	(7) 4 3	. Hist. de la mus. : Moy. Âge et Ren. . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie MedRen
UE 2 – Connaissance des répertoires – 2	(5) 3 2	. Histoire des musiques populaires actuelles . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles	(3) 2 1	. Histoire de l'informatique musicale . Pratique de l'informatique musicale
UE 3 – Transversalités disciplinaires	(4) 2 2	. Sciences humaines : Introduction . Acoustique : Principes généraux	(4) 2 2	. Sciences humaines : Anthropologie et sociologie de la musique . Acoustique : Psychoacoustique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Méthodologie de la musicologie - 1	(4) 2 2	. Méthodologie de la musicologie- 2 . Construction du projet professionnel - 1
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(4) 2 2	. Langue vivante . Découvertes (dont Spé/Spé app, COSU, Remédiation, SUAPS, Option Faculté des Lettres, etc.)	(4) 2 2	. Langue vivante . Découvertes (dont Spé/Spé app, COSU, Remédiation, SUAPS, Option Faculté des Lettres, etc.)
	30		30	

Licence 2^e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(7) 4 3	. Histoire de la musique baroque (I et II) . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e - 1	(7) 4 3	. Histoire de la musique (1750-1830) . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e - 2
UE 2 – Connaissance des répertoires – 2 (S3) Spécialisation (S4)	(5) 3 2	. Musiques traditionnelles . Clés d'écoute pour les musiques trad.	(5) 3 2	. Spécialité musicologique . Spécialités musicologiques appliquées

UE 3 – Transversalités disciplinaires	(6) 2 2 2	. Sciences humaines : Anthropologie de la musique . Acoustique : Organologie générale . Spécialité musicologique	(6) 2 2 2	. Sciences humaines : Sociomusicologie . Acoustique : Phonation et analyse de l'interprétation . Spécialité musicologique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (clavier ou express. voc.)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Placement de la voix et invention	(2) 2	. Initiation à la recherche – 1
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(2) 2	. Langue vivante	(2) 2	. Langue vivante
	30		30	

Licence 3^e année

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(8) 4 4	. Histoire de la musique XIX ^e siècle . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XIX ^e	(8) 4 4	. Histoire de la musique XX ^e -XXI ^e siècles . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XX ^e -XXI ^e
UE 2 – Spécialisation (S5) Connaissance des répertoires – 2 (S6)	(5) 3 1 1	. Spécialité musicologique . Spécialité musicologique appliquée . Initiation à la recherche – 2	(5) 3 2	. Histoire du jazz . Clefs d'écoute Jazz
UE 3 – Transversalités disciplinaires	(5) 2 3	. Sciences humaines 5 . Spécialité musicologique	(5) 2 3	. Esthétique et philosophie de la musique . Spécialité musicologique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Construction du projet professionnel - 2	(2) 2	. Spécialité musicologique
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(2) 2	. Langue vivante	(2) 2	. Langue vivante
	30		30	

LICENCE DE MUSICOLOGIE
PARCOURS EAD
(ENSEIGNEMENT À DISTANCE)

Licence 1^{re} année

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(7) 3 2 2	. Histoire de la musique : Introduction et panorama . Théorie et évolution du langage musical : Initiation analyse et commentaire d'écoute . Ouverture et approfondissement (Histoire des arts)	(7) 4 3	. Hist. de la mus. : Moy. Âge et Ren. . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie MedRen
UE 2 – Connaissance des répertoires – 2	(5) 3 2	. Histoire des musiques populaires actuelles . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles	(3) 2 1	. Histoire de l'informatique musicale . Pratique de l'informatique musicale
UE 3 – Transversalités disciplinaires	(4) 2 2	. Sciences humaines : Introduction . Acoustique : Principes généraux	(4) 2 2	. Sciences humaines : Anthropologie et sociologie de la musique . Acoustique : Psychoacoustique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (clavier)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (clavier)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Méthodologie de la musicologie - 1	(4) 2 2	. Méthodologie de la musicologie - 2 . Construction du projet professionnel - 1
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(4) 2 2	. Anglais . Découvertes (Spécialités musicologiques)	(4) 2 2	. Anglais . Découvertes (Spécialités musicologiques)
	30		30	

Licence 2^e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(7) 4 3	. Histoire de la mus. baroque . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e s. - 1	(7) 4 3	. Histoire de la mus. 1750-1830 . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e s. - 2
UE 2 – Connaissance des répertoires – 2 (S3) Spécialisation (S4)	(5) 3 2	. Musiques traditionnelles . Clés d'écoute pour les musiques trad.	(5) 5	. Spécialité musicologique (x2)

UE 3 – Transversalités disciplinaires	(6) 2 2 2	. Sciences humaines : Sociomusicologie . Acoustique : Organologie générale . Spécialité musicologique	(6) 2 2 2	. Sciences humaines : Anthropologie de la musique . Acoustique : Phonation et analyse de l'interprétation . Spécialité musicologique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (clavier)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (voix ou clavier)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Placement de la voix et improvisation	(2) 2	. Initiation à la recherche – 1
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(2) 2	. Anglais	(2) 2	. Anglais
	30		30	

Licence 3^e année

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(8) 4 4	. Histoire de la mus. XIX ^e s. . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XIX ^e s.	(8) 4 4	. Histoire de la mus. XX ^e -XXI ^e s. . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XX ^e -XXI ^e s.
UE 2 – Spécialisation (S5) Connaissance des répertoires – 2 (S6)	(5) 4 1	. Spécialité musicologique (x2) . Initiation à la recherche – 2	(5) 3 2	. Histoire du jazz . Clefs d'écoute Jazz
UE 3 – Transversalités disciplinaires	(5) 2 3	. Sciences humaines . Spécialité musicologique	(5) 2 3	. Esthétique et philosophie de la musique . Spécialité musicologique
UE 4 – Écoute et pratiques de la musique	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (voix)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale individuelle (voix)
UE 5 – Méthodologie et insertion professionnelle	(2) 2	. Construction du projet professionnel - 2	(2) 2	. Spécialité musicologique
UE 6 – Enseignements d'ouverture	(2) 2	. Anglais musicologique - 1	(2) 2	. Anglais musicologique - 2
	30		30	

LICENCE DE MUSICOLOGIE
PARCOURS MUSIQUE ET INTERPRÉTATION
(PÔLE SUPÉRIEUR PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT)

Licence 1^{re} année

Année validée

Licence 2^e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Enseignements fondamentaux Sorbonne	(15) 5 5 5	. Histoire de la mus. : Introduction et panorama . Analyse et commentaire XVII ^e -XVIII ^e s. - 1 . Écriture et harmonisation au clavier	(15) 7,5 7,5	. Analyse et commentaire XVII ^e -XVIII ^e s. - 2 . Écriture et harmonisation au clavier
UE 2 – Enseignements pratiques PSPBB	(9)	. Discipline principale PSPBB	(9)	. Discipline principale PSPBB
UE 3 – Enseignements professionnalisants PSPBB	(4)	. Option DE PSPBB	(4)	. Option DE PSPBB
UE 4 – Langue	(2)	. Langue vivante	(2)	. Langue vivante
	30		30	

Licence 3^e année

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Enseignements fondamentaux Sorbonne	(9) 5 2 2	. Analyse XIX ^e siècle . Spécialité mus. appliquée - 1 . Spécialité mus. appliquée - 2	(8) 5 3	. Analyse XX ^e -XXI ^e s. . Initiation à la recherche
UE 2 – Enseignements pratiques PSPBB	(9)	. Discipline principale PSPBB	(9)	. Discipline principale PSPBB
UE 3 – Enseignements professionnalisants Sorbonne	(6) 2 2 2	. Notions gén. droit appl. à la musique . Pédagogie 1 . Pédagogie 2	(7) 3 2 2	. Environ. instit. du musicien . Pédagogie 1 . Pédagogie 2
UE 4 – Enseignements professionnalisants PSPBB	(4)	. Option DE PSPBB	(4)	. Option DE PSPBB
UE 5 – Langue	(2)	. Langue vivante	(2)	. Langue vivante
	30		30	

LICENCE DE MUSICOLOGIE
PARCOURS CNSMDP
 (CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE DE PARIS)

Licence 1^{re} année

Année validée

Licence 2^e année

Année validée pour les cursus « Métiers du son »

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Spécialité musicologique Sorbonne	(5)	. Spécialité musicologique	(5)	. Analyse Moyen Âge et Renaissance ou Spécialité musicologique
UE 2 – Spécialité CNSMDP	(11)	. Spécialité CNSMDP	(11)	. Spécialité CNSMDP
UE 3 – Enseignements théoriques CNSMDP	(11)	. Enseignements théoriques CNSMDP	(11)	. Enseignements théoriques CNSMDP
UE 4 – Enseignements complémentaires CNSMDP	(3)	. Enseignement complémentaire CNSMDP	(3)	. Enseignement complémentaire CNSMDP
	30		30	

Licence 3^e année

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Spécialité musicologique Sorbonne	(5)	. Analyse XIX ^e s. ou Spécialité musicologique	(5)	. Analyse XX ^e et XXI ^e siècles ou Spécialité musicologique
UE 2 – Spécialité CNSMDP	(11)	. Spécialité CNSMDP	(11)	. Spécialité CNSMDP
UE 3 – Enseignements théoriques CNSMDP	(11)	. Enseignements théoriques CNSMDP	(11)	. Enseignements théoriques CNSMDP
UE 4 – Enseignements complémentaires CNSMDP	(3)	. Enseignement complémentaire CNSMDP	(3)	. Enseignement complémentaire CNSMDP
	30		30	

LICENCE DE MUSICOLOGIE
PARCOURS SCIENCES ET MUSICOLOGIE
 (Double Licence avec la Faculté des Sciences)

Licence 1re année

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(6) 3 3	. Histoire de la musique : Introduction et panorama . Théorie et évolution du langage musical : Initiation analyse et commentaire d'écoute	(7) 4 3	. Histoire de la musique : Moyen Âge et Renaissance . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie MedRen
UE 2 – Connaissance des répertoires - 2	(5) 3 2	. Histoire des musiques pop. actuelles . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles		
UE 2/3 – Transversalités disciplinaires	(2)	. Son au cinéma	(3)	. Son au cinéma
UE 3/4 – Écoute et pratiques de la musique	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.) ou pratique extérieure	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.) ou pratique extérieure
UE 4/5 – Enseignements d'ouverture (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)
	30		30	

Licence 2e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(7) 4 3	. Histoire de la musique : Baroque (1 et 2) . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e - 1	(6) 3 3	. Histoire de la mus. : 1750-1830 . Théorie et évolution du langage musical : Analyse, Commentaire et Théorie XVII ^e -XVIII ^e - 2
UE 2 – Spécialisation	(2)	. Musiques traditionnelles ou Spécialité musicologique	(6) 4 2	. Acoustique et lutherie . Techniques audiovisuelles
UE 3 – Transversalités disciplinaires	(4) 3 1	. Outils numériques du son . Techniques audiovisuelles		
UE 3/4 – Écoute et pratiques de la musique	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)	(6) 2 2 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)
UE 4/5 – Enseignements d'ouverture (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)
	30		30	

Licence 3e année

UE	Semestre 5*		Semestre 6*	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(7) 4 3	. Histoire de la musique XIX ^e siècle . Théorie et évolution du langage musical : Analyse et Théorie XIX ^e	(7) 4 3	. Histoire de la musique XX ^e -XXI ^e siècles . Théorie et évolution du langage musical : Analyse et Théorie XX ^e -XXI ^e
UE 2 – Transversalités disciplinaires (S5) / Connaissance des répertoires (S6)	(3)	. Par contrat OU . Par contrat et Spécialité mus. appl. OU . Spécialité musicologique OU . Spécialité mus. appl. OU . Option non-spécialistes Faculté	(3)	. Histoire du Jazz OU Spécialité musicologique
UE 3 – Écoute et pratiques de la musique (S5) / Transversalités disciplinaires (S6)	(8) 3 3 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)	(3)	. Par contrat OU . Par contrat et Spécialité mus. appl. OU . Spécialité musicologique OU . Spécialité mus. appl. OU . Option non-spécialistes Faculté
UE4 – Écoute et pratiques de la musique			(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (Clavier ou Express. voc.)
UE 4/5 – Enseignements d'ouverture (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)	(12) 2 10	. Langue vivante (FSI) . Science (FSI)
	30		30	

* Détail des enseignements applicable aux semestres pour lesquels les étudiants ne sont pas en mobilité (S5 ou S6).

LICENCE MUSICOLOGIE
PARCOURS MUSICOLOGIE ET ITALIEN
 (Double Licence avec l'UFR d'Études italiennes)

Licence 1^{re} année

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires - 1	(5) 3 2	. Histoire de la musique : Introduction et panorama . Théorie et évolution du langage musical : Initiation analyse et commentaire d'écoute	(6) 4 2	. Hist. de la mus. : Moy. Âge et Ren. . Théorie et évolution du langage musical : Analyse MedRen
UE 2 – Connaissance des répertoires – 2	(5) 3 2	. Histoire des musiques populaires actuelles . Clefs d'écoute mus. pop. actuelles	(3) 2 1	. Histoire de l'informatique musicale . Pratique de l'informatique musicale
UE 3 – Écoute et pratiques de la musique	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (clavier)	(6) 2 2 2	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou individuelle (clavier)
UE 4 – Culture italienne	(8) 2 3 3	. Culture littéraire contemporaine . Histoire et culture moderne . Histoire et culture contemporaine	(8) 3 3 2	. Culture littéraire ancienne . Culture littéraire moderne . Histoire et culture contemporaine
UE 5 – Langue italienne	(7) 3 1 3	. Langue contrastive environnement numérique . Grammaire . Introduction à la littérature numérique	(7) 1 3 3	. Grammaire . Expression et compréhension italien . Traduction de l'italien vers le français
	30		30	

Licence 2^e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(5) 3 2	. Histoire de la musique baroque . Théorie et évolution du langage musical : Analyse + Commentaire XVII ^e -XVIII ^e - 1	(5) 3 2	. Histoire de la mus. Classique et préromantique . Théorie et évolution du langage musical : Analyse + Commentaire XVII ^e -XVIII ^e - 2
UE 2 – Spécialisation	(5) 3 2	. Spécialité musicologique (+ choix avec Musiques trad.) . Spécialités musicologiques appliquées	(5) 3 2	. Spécialité musicologique . Spécialités musicologiques appliquées (+ choix avec Initiation à la recherche – 1 - à confirmer)
UE 3 – Écoute et pratiques de la musique	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratiques musicales collective	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective ou

				individuelle (express. voc. - à confirmer)
UE 4 – Culture italienne	(10) 2 2 2 2 2	. Littérature moderne . Littérature contemporaine . Civilisation moderne . Civilisation contemporaine . Histoire des arts	(8) 2 2 2 2	. Littérature du Moyen-Âge . Littérature de la Renaissance . Civilisation contemporaine . Arts visuels : iconographie et approches numériques
UE 5 – Langue italienne	(5) 3 1 1	. Traduction ou Littérature et civilisation . Langue orale . Grammaire	(7) 3 2 2	. Traduction ou Littérature et civilisation . Grammaire contrastive . Langue orale
	30		30	

Licence 3^e année

UE	Semestre 5		Semestre 6	
	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs	(ECTS) coeff.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Connaissance des répertoires	(5) 3 2	. Histoire de la musique romantique et post-romantique . Théorie et évolution du langage musical : Analyse XIX ^e	(5) 3 2	. Histoire de la musique moderne et contemporaine . Théorie et évolution du langage musical : Analyse XX ^e -XXI ^e
UE 2 – Spécialisation	(4) 2 2	. Spécialité musicologique . Spécialités musicologiques appliquées	(5) 3 2	. Spécialité musicologique (+ choix avec Histoire du jazz) . Spécialités musicologiques appliquées (+ choix avec Esthétique et philo de la musique)
UE 3 – Écoute et pratiques de la musique	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratiques musicales collective	(5) 2 2 1	. Écriture et harmonisation au clavier . Formation auditive . Pratique musicale collective
UE 4 – Culture italienne	(9) 2 1 1 2 2 1	. Textes anciens et linguistique historique . Civilisation contemporaine . Civilisation moderne . Littérature moderne . Littérature contemporaine . Culture théâtrale et arts performatifs	(10) 2 2 2 2 2	. Civilisation du Moyen-Âge . Civilisation de la Renaissance . Littérature du Moyen-Âge . Littérature de la Renaissance . Arts visuels : cinéma et analyse filmique
UE 5 – Langue italienne	(5) 2 2 1	. Prospective culturelle . Traduction IA . Langue orale	(5) 2 2 1	. Morphosyntaxe/sémantique en contexte et traduction . Perspective culturelle . Langue orale
UE 6 – Construction du projet professionnel	(2) 2	. CPP (Etudes italiennes, Musicologie ou Personnalisé)		
	30		30	

Diplôme universitaire
DU - MUSICOLOGIE-INTERPRÉTATION

DU - 1^e année

UE	Semestre 1		Semestre 2	
	Coefs.	Enseignements constitutifs	Coefs.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Enseignements fondamentaux Sorbonne	1 1 1	. Histoire de la mus. : Introduction et panorama . Analyse et commentaire XVII ^e -XVIII ^e s. - 1 . Écriture et harmonisation au clavier	1 1	. Analyse et commentaire XVII ^e -XVIII ^e s. - 2 . Écriture et harmonisation au clavier
UE 2 – Enseignements pratiques PSPBB		. Discipline principale PSPBB		. Discipline principale PSPBB

DU - 2^e année

UE	Semestre 3		Semestre 4	
	Coefs.	Enseignements constitutifs	Coefs.	Enseignements constitutifs
UE 1 – Enseignements fondamentaux Sorbonne	1 1 1	. Analyse XIX ^e siècle . Spécialité mus. appliquée - 1 . Spécialité mus. appliquée - 2	1 1	. Analyse XX ^e -XXI ^e s. . Initiation à la recherche
UE 2 – Enseignements pratiques PSPBB		. Discipline principale PSPBB		. Discipline principale PSPBB